

G 16A+B

Coulée à prise rapide • Faible viscosité • Faible retrait • Acceptant la charge

APPLICATION

Le système de Polyuréthanes G 16 est spécialement étudié pour le moulage de modèles, de négatifs, de moules rigides, de figurines et de maquettes. Sa faible viscosité permet l'ajout de charge évitant l'exotherme et permettant un usinage facile.

CARACTÉRISTIQUE

Faible viscosité – Rapport de mélange simple (1/1 en poids) – Démoulage rapide

Produits	Isocyanate	Polyol	mélange
Rapport de mélange en poids	100	100	-
Viscosité à 25°C	55 cps	90 cps	80 cps
Densité	1100 g/L	1000 g/L	1050 g/L
Point éclair	> 200°C	> 200°C	> 200°C
Pot life (22°C / sur 200g)			130 s – 150 s
Couleur produit fini			Crème

CARACTERISTIQUES MECANIQUES

Dureté	DIN 53505	Shore D	72
Module de flexion	DIN 53504	MPa	1000
Résistance à la flexion	DIN 53504	MPa	37
Résistance aux chocs	ISO 179	kJ/m	13
Retrait linéaire (dim moule 1000*100*20mm)		%	0,2
Température de transition vitreuse (Tg)	ISO 11359	°C	100

MISE EN ŒUVRE.

Le Polyol G 16 est une polyaddition de polyol et d'additif, c'est pourquoi il convient impérativement de l'agiter jusqu'à obtention d'une couleur et d'un aspect homogène, avant chaque prélèvement.

STOCKAGE

Les deux composants doivent être préservés de l'humidité, stockés et transportés à des températures comprises entre 18 et 25°C et bien agités avant utilisation. Les deux composants sont garantis trois mois dans leurs emballages fermés d'origine.

CONDITIONNEMENT

Polyol	Isocyanate
6*0,9 kg	6*0,9kg
5 kg	5 kg
20 kg	20 kg

Ce document contient des informations données de bonne foi et fondées sur l'état actuel de nos connaissances. Elles n'ont qu'une valeur indicative et n'impliquent, par conséquent, aucun engagement de notre part, notamment en cas d'atteinte aux droits appartenant à des tiers du fait de l'utilisation de nos produits.

Ces informations ne doivent pas se substituer aux essais préliminaires indispensables pour s'assurer de l'adéquation du produit à chaque usage envisagé. Il appartient aux utilisateurs de s'assurer du respect de la Législation locale et d'obtenir les homologations et autorisations éventuellement nécessaires.